



## POSE DE COLLECTEURS D'EAUX USEES A WANZE

### **Démarrage du chantier ce lundi 5 décembre 2011**

### **Les commerces et services restent accessibles**

Pour assurer à tous à l'avenir un approvisionnement en eau de qualité, des collecteurs doivent impérativement être installés à Wanze afin de relier les égouts de notre commune à la station d'épuration d'Amay, dont la mise en service est prévue mi-2012.

La pose de ces collecteurs nécessite d'importants travaux qui sont financés par la Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E) et dont le maître d'ouvrage est l'Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la Province de Liège (A.I.D.E.). La commune est donc tributaire du calendrier décidé par les pouvoirs supérieurs.

**Le chantier, qui a démarré à Bas-Oha, va se poursuivre à Wanze et Antheit à partir du lundi 5 décembre 2011. Ces travaux d'épuration concernent :**

- la pose d'un collecteur principal chaussée de Tirlemont, rue de Wanze et rue Lelarge
- la pose de collecteurs secondaires rue Val de Mehaigne, chaussée de Wavre et rue Honlet.

**Les chaussées de Wavre et de Tirlemont étant des axes fréquentés, ce chantier entraînera inévitablement des embarras de circulation. Le recours à la technique du fonçage permettra néanmoins de limiter les désagréments et de maintenir la circulation (sur 1 ou 2 bandes, voir explications au verso).**

Cette technique de fonçage permet en effet de poser des conduites sans ouvrir de tranchées. Elle consiste à pousser des tuyaux dans le sol à partir d'une fosse creusée jusqu'à la profondeur de pose des tuyaux.

- **Ainsi, une fosse sera creusée à hauteur du carrefour des chaussées de Wavre et de Tirlemont** (au feu tricolore) afin que le collecteur puisse être installé en souterrain, ce qui évitera de devoir ouvrir la chaussée de Wavre dans sa partie entre le feu et le carrefour avec la rue Honlet ainsi que la chaussée de Tirlemont dans sa partie entre le funérarium et le carrefour avec la rue Val de Mehaigne. En amont et en aval de ce dernier tronçon, la pose du collecteur s'effectuera en tranchée ouverte.
- **En parallèle, deux fosses seront réalisées au carrefour des rues J. Wauters et O. Lelarge**, ce qui permettra de travailler par fonçage rue de Wanze et rue O. Lelarge, du carrefour avec la chaussée de Tirlemont jusqu'au carrefour avec la rue Gosuin.

Des mesures de circulation seront en vigueur pour permettre la réalisation des travaux. Elles varieront naturellement en fonction de l'évolution du chantier. *Voir planning prévisionnel et explications au verso.*

Il s'agira donc pour les automobilistes de faire preuve de vigilance et de patience à certains moments. Mais la circulation sera maintenue (sur 1 ou 2 bandes) et les facilités de parking demeureront à Wanze.

**L'accès aux commerces et services situés en bordure des chaussées de Wavre et de Tirlemont restera donc toujours possible.**

En collaboration avec la Zone de police et les entreprises en charge du chantier, les autorités communales wanzoises mettent tout en œuvre afin que les impacts négatifs de ces travaux soient réduits au maximum.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec les services suivants :

- Entreprise GALERE : M. CUNET, conducteur des travaux (☎ 0475/65.20.28)
- Intercommunale A.I.D.E. : (☎ 04/234.96.96)
- Service travaux : M. GUISSÉ (☎ 085/27.07.31) ou M. GRAINDORGE (☎ 085/27.11.29)
- Antenne de police de Wanze : M. COLLARD (☎ 085/27.35.50 ou 0499/198.431)



## POSE DE COLLECTEURS D'EAUX USEES A WANZE (SUITE) **PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX**

Les travaux de pose des collecteurs d'eaux usées détaillés au recto doivent être exécutés dans un délai de 200 jours ouvrables. Dans ce délai global, des délais de rigueur ont été imposés à l'entrepreneur à savoir 120 jours ouvrables pour la Chaussée de Tirlemont et 30 jours ouvrables pour la Chaussée de Wavre. L'objectif est de terminer la totalité des travaux avant les vacances de Noël 2012.

**Compte tenu des délais, l'entrepreneur a prévu de travailler à plusieurs endroits en même temps avec plusieurs équipes. Voici les principales phases à retenir selon le planning prévisionnel (\*) :**

- **A partir de la semaine du 5 décembre 2011** : l'entrepreneur débutera les travaux au carrefour de la chaussée de Tirlemont et de la chaussée de Wavre par l'exécution d'une fosse à partir de laquelle seront réalisés les 3 fonçages prévus. Des mesures particulières de circulation seront donc prises à hauteur du carrefour entre début décembre 2011 et fin août 2012.
  - Sur la chaussée de Tirlemont, à hauteur du feu, 2 bandes de circulation seront maintenues (soit 1 dans chaque sens).
  - Sur la chaussée de Wavre, à hauteur du feu, 1 seule bande de circulation sera maintenue. La zone comprise entre l'îlot directionnel et la station-service sera en effet bloquée par les installations du chantier. Seule la bande de circulation à gauche de l'îlot sera accessible : la circulation sera gérée par des feux lumineux.
- **En parallèle, à partir de fin janvier jusqu'à début octobre 2012** : l'entrepreneur réalisera 2 fosses au carrefour de la rue J. Wauters et de la rue O. Lelarge à partir desquelles seront réalisés les 2 fonçages décrits au verso. La rue J. Wauters et la rue de Wanze seront mises à sens unique, la rue O. Lelarge en cul de sac.
- **Mi-janvier à début juin 2012** : Pose du collecteur en tranchée ouverte chaussée de Tirlemont entre le Funérarium et le carrefour avec la rue Jean Jaurès (y compris la réalisation des raccordements particuliers des habitations situées du côté gauche en descendant vers Huy). Circulation réduite à une bande et gérée par des feux lumineux en alternance de phase.
- **Début mars à mi-juin 2012** : Pose du collecteur en tranchée ouverte chaussée de Tirlemont entre les carrefours avec la rue de Wanze (entrée de Statte) et avec la rue Val de Mehaigne (à hauteur de l'école du Sacré-Cœur). Circulation réduite à une bande et gérée par des feux lumineux en alternance de phase.
- **De mi-mai à mi-août 2012** : La traversée de la chaussée de Wavre et la pose du collecteur rue Honlet s'effectueront en tranchée ouverte.
- **Début août à fin novembre 2012** : pose du collecteur en tranchée ouverte à hauteur des carrefours formés par les rues O. Lelarge et Gosuin ainsi que O. Lelarge et J. Wauters.

*(\*) L'entrepreneur et le maître d'ouvrage attirent notre attention sur le fait que les dates mentionnées ici sont prévisionnelles : elles risquent de changer au fur et à mesure de l'avancement du chantier et compte tenu, notamment, des conditions climatiques.*

Pour plus d'informations sur l'évolution du chantier ainsi que sur les mesures de circulation en vigueur, **consultez régulièrement le site internet [www.wanze.be](http://www.wanze.be).**